

SIG: ouverture des candidatures

Après trois mandats de 4 ans, soit 12 ans d'un engagement sans faille et de présence assidue au Conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG), notre camarade, Eric Peytremann, respectant en cela nos statuts et la limitation obligatoire des mandats, quittera ses fonctions à la fin de l'automne. Nous tenons ici à le remercier chaleureusement pour le sérieux et les compétences avec lesquels il a occupé l'un des quatre sièges dévolus au Conseil municipal de la Ville de Genève, y assurant avec soin la représentation de notre parti.

Les premières choses attendues d'un membre du CA des SIG, ce sont la régularité et un sens critique développé. Avoir un esprit pratique, la volonté de pousser les lignes, sont également essentiels. Etre membre d'un conseil d'administration, c'est faire bien plus que superviser. Il faut avoir du coffre, porter des questions incisives. Cela demande un bon sens politique. Les documents à étudier sont substantiels. Aux heures de présence, il faut en ajouter de nombreuses pour l'étude des dossiers. Il est donc vital d'avoir un intérêt développé pour les sujets touchant aux énergies (électricité, gaz, eau potable, eaux usées, valorisation des déchets, etc...). Le domaine des énergies, en lien avec les changements climatiques, est l'un des thèmes essentiels sur lesquels notre parti se positionne. Et cela porte bien entendu au-delà de la Ville et du Canton de Genève. Les SIG sont fortement impliqués dans les stratégies de développement des énergies renouvelables, y conduisant une politique en accord avec la vision énergétique fédérale. Etre candidat.e pour ce poste demande donc de la disponibilité, une liberté de penser, la capacité de poser les questions pertinentes, voire impertinentes, et la volonté de servir de relais avec le parti.

Les candidatures pour le Conseil d'administration des SIG, en remplacement d'Eric Peytremann, sont désormais ouvertes. Ta candidature (lettre de motivation et CV) est à envoyer au secrétariat de la section avant le dernier délai fixé au 19 août. Notre candidat.e sera ensuite désigné à la prochaine Assemblée générale extraordinaire de la rentrée, mardi 4 septembre à 20h30.

Encore une fois nous tenons à remercier Eric, pour l'excellence de sa présence au Conseil d'administration des SIG, laquelle nous a permis de renforcer notre compréhension et notre connaissance des enjeux liés aux énergies. Nous nous réjouissons désormais que la section lui désigne un.e successeur.e de qualité afin que nous puissions conserver ce siège et y poursuivre le travail mené à ce jour dans l'intérêt de la collectivité.

En te souhaitant une très belle suite d'été,

Simone Irminger, Sylvain Thévoz, co-président.e.s